

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE DE L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS DE CANNES

Les propriétaires et exploitants des établissements recevant du public (ERP) situés dans un cadre bâti existants sont tenus de mettre à disposition du public un registre d'accessibilité avant le 30 septembre 2017.

Ce registre a pour objectif d'informer le public sur le degré d'accessibilité de l'ERP et de ses prestations.

Il doit également permettre de faire connaître mais aussi de valoriser les actions mises en œuvre en faveur de l'accueil de tous les publics.

1/ Présentation de l'établissement:

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de Cannes forme les infirmiers et les aides-soignants dans le cadre de la formation initiale, continue et préparation aux sélections.

Le quota est de 155 étudiants par promotion infirmière, 90 élèves aides-soignants, 25 apprenants en formation préparatoire infirmière sélection FPC et 20 apprenants en formation préparatoire aide-soignante.

Ce sont 32 agents qui exercent à l'institut et accompagnent les apprenants au quotidien.

2/ L'accessibilité de l'IFSI et l'accueil des personnes en situation de handicap:

L'accueil des personnes en situation de handicap :

- Une place de parking pour personne à mobilité réduite est identifiée devant l'IFSI.
- Une entrée à proximité de la place est réservée avec accès facilité à l'ascenseur. Un visiophone relié à l'accueil de l'IFSI (7006) permet de signaler sa présence.
- Un ascenseur est à disposition pour l'accès aux étages, un miroir est installé afin de faciliter les manœuvres liées à l'usage d'un fauteuil roulant.
- Un élévateur est à disposition afin d'accéder aux salles de pratiques.
- Une rampe amovible permet aux personnes à mobilité réduite d'accéder à l'estrade de l'amphithéâtre 2.
- Une salle de détente avec microondes et distributeurs de boissons et encas est accessible au rez de chaussée. Une rampe d'accès permet de se rendre dans le patio.
- Les escaliers sont équipés de mains courantes, de nez de marche, de contremarches contrastées et d'une bande d'appel à la vigilance en haut de chaque volée (bande podotactile)
- Les colonnes, qui pourraient constituer un obstacle dans la progression au sein de nos locaux, sont identifiées afin d'être repérées par les personnes présentant un handicap visuel
- Des sanitaires adaptés aux fauteuils roulants sont accessibles au rez de chaussée ainsi qu'aux 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} étages.
- La banque d'accueil n'est actuellement pas adaptée en hauteur.

L'accessibilité des informations :

- L'accessibilité des enseignements et des informations en ligne sur la plateforme Elffe Théia facilite la consultation des cours et l'appropriation de nouvelles notions.
- Les étudiants infirmiers bénéficient du logiciel Mischool pour l'apprentissage de l'anglais ainsi que du logiciel Simdose afin de s'exercer à la réalisation de calculs de doses.
- Les élèves aides-soignants bénéficient du Projet Voltaire et de la plateforme AS 3.0

Document créé le : 14/12/2023 V1
Par : C RIZZOLATTI

Dernière mise à jour le : 09/10/2025
Par : Bret Saffioti

Les aménagements de la formation :

Pour pouvoir bénéficier d'aménagement(s) de la sélection et/ou de la formation, le futur apprenant ou l'apprenant est invité à se signaler auprès des référentes handicap qui seront vos interlocutrices pour toute demande de renseignement concernant la gestion de votre situation et vous accompagneront tout au long de votre formation.

Vous pouvez les contacter par mail à ifsi.referent.handicap@ch-cannes.fr

3/ Le registre public d'accessibilité

Il est disponible à l'accueil après demande à effectuer à la Directrice de l'IFSI.

Téléphone 04.93.69.70.06 – Mail : accueil.ifsi@ch-cannes.fr

Document créé le : 14/12/2023 V1
Par : C RIZZOLATTI

Dernière mise à jour le : 09/10/2025
Par : Bret Saffioti